

<http://eps.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1201>



Rapport de la commission académique des Examens EPS session 2018

- Examens
- Rapports Commissions Examens



Date de mise en ligne : mardi 11 septembre 2018

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

La commission académique est composée de 44 membres convoqués par le service des examens : 4 IA-IPR, 3 conseillers techniques auprès des Directeurs académiques de l'éducation nationale (DASEN), 37 professeurs (13 femmes et 24 hommes ; 12 en LP, 25 en LYC et LGT), dont 3 professeurs de l'enseignement privé. Le renouvellement, effectué au tiers chaque année, permet l'implication de nombreux lycées dans les travaux d'harmonisation.

La commission est présidée par les IA-IPR d'EPS.

La réunion d'harmonisation et de validation des notes s'est tenue le 20 juin 2018.

Pour ces travaux, aucune rémunération particulière n'est prévue pour les membres de la commission, excepté les frais de déplacements pris en charge par la DEC...

<dl class='spip_document_2204 spip_documents spip_documents_left' style='float:left;'>



Rapport commission académique des examens 2018